

Chalette

Magazine municipal / n°34 / janvier 2013



Place Commune

www.ville-chalette.fr



Vœux à la population
Samedi 19 janvier, 18h
P. 3



**La concertation
une démarche
permanente à
Chalette**
P. 6



Bonne année



Dossier :
**La Solidarité se vit tous
les jours à Chalette**

En route pour un Agenda 21 local

A Chalette, notre politique municipale s'inscrit depuis longtemps dans une démarche de développement durable. On ne compte plus les actions dans les domaines de l'Écologie, de l'Économie et du Social, ces trois grands piliers qui doivent permettre de réaliser un développement satisfaisant les besoins de la population d'aujourd'hui sans mettre en péril ceux des habitants de demain. Maintien de l'activité économique en cœur de ville, aménagement de loisirs du Lac, préservation de notre patrimoine et valorisation touristique, luttes résolues pour les droits sociaux, prise en compte des enfants et des jeunes, citoyenneté active et participative... autant d'actions que votre ville tente, au quotidien, de promouvoir. Alors, pourquoi aller plus loin ? Et au fait, c'est quoi un Agenda 21 ? L'Agenda 21 est une démarche internationale qui se décline localement pour établir un état des lieux d'un territoire, élaborer des projets et des actions pour vingt ans. Il n'existe pas de modèle d'Agenda 21. Nous serons donc, ensemble, totalement libres d'imaginer et de construire ce que nous voulons



pour Chalette et ses habitants. À Chalette, nous avons déjà de beaux acquis. Mais nous voulons aller bien plus loin, avec tous les acteurs de notre territoire, les entreprises, leurs salariés, les associations, vous toutes et tous pour imaginer ensemble un modèle de développement respectueux de notre environnement bien entendu, mais surtout de tous les habitants. Trop d'Agendas 21 se réalisent sans les citoyens. Pour preuve, l'Agglomération travaille depuis plus d'un an sur le sien, et je sais que vous n'avez pas ou peu été informés, encore moins impliqués. Trop oublie que le développement durable, ce n'est pas qu'une approche écologique. Si nous devons respecter notre Terre, nous devons aussi et avant tout permettre aux hommes et aux femmes d'y vivre bien, en étant assurés que leurs droits fondamentaux, ceux de travailler, se loger, se nourrir, se distraire, éduquer leurs enfants leur soient garantis. Nous ne voulons pas d'un Agenda 21 qui se résume à un catalogue de bonnes intentions. Nous voulons nous donner le temps d'élaborer avec vous un véritable projet de ville, un grand projet de vie et d'avenir pour notre territoire. Nous avons beaucoup de travail à mener, il ne pourra se faire sans vous ! Nous reviendrons donc régulièrement vers vous au cours des deux prochaines années pour, ensemble, réfléchir et écrire les pages de notre avenir commun.

Je vous souhaite une très belle année 2013.

Franck DEMAUMONT,
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P2 - Edito

P3 - Actualités
Echos du Conseil Municipal du 17 décembre

P4 - On en parle
Recensement de la population

P5 - L'invité du mois
Als, un chanteur rapportant jusqu'au bout de ses rêves ...

P6 - Vivre ensemble
Concertation entre élus et habitants

P7 - Développement durable
Dix astuces pour dépenser moins

P8 - Du côté de la radio
30 bougies pour Radio-Chalette

P9 -10-11 - Dossier
Solidarité

P12 - Arts et culture
Le théâtre du Point Virgule bientôt à Chalette

P13 - Sports et loisirs
Un bol d'air pur avec le Service des sports

P15 - Histoire d'avant
Louis Aragon, un intellectuel intemporel, un écrivain polymorphe

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck DEMAUMONT
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Échos du Conseil municipal du 17 décembre 2012

Lors de la séance du conseil municipal du 17 décembre, les élus chalettois ont pris acte du rapport annuel de l'A.M.E. (Agglomération Montargoise Et rives du Loing) pour l'année 2011. Pour leur part, les élus du groupe communiste et républicain notent que l'année 2011 a été marquée par une nouvelle dérive financière et une explosion de l'endettement. Ils dénoncent les investissements de prestige réalisés par l'A.M.E. qui concernent principalement le cœur de ville de Montargis et trouvent inacceptable qu'en tant que maire de Montargis, Jean-Pierre Door baisse les taux d'imposition des habitants de sa ville et qu'en tant que président de l'agglomération, il fasse payer ces investissements à l'ensemble

des communes de l'agglomération et leurs habitants.

D'autre part, le groupe communiste et républicain regrette que 2011 se soit illustré par l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui n'a servi qu'à équilibrer le budget de l'Agglomération. Enfin, les élus de ce groupe soulignent qu'aucune évolution en matière de transparence et de démocratisation des débats au sein de l'A.M.E. n'a été notée (*transmission des documents en dernière minute, mise des élus devant le fait accompli, refus de discussion, absence totale de communication en direction des habitants de l'agglomération*).

Toujours concernant l'A.M.E., le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour la modification

des statuts, suite à l'adhésion de cinq nouvelles communes (*Chevillon-sur-Huillard, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Maurice-sur-Fessard et Solterre*). Cet élargissement du périmètre de l'Agglomération implique une modification des statuts de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.), notamment des articles relatifs à la composition du conseil communautaire, des commissions et du bureau. Ainsi, le conseil de la communauté passera au 1^{er} janvier 2013 de 43 à 53 membres, et des conseillers communautaires délégués seront désormais élus par le conseil pour faire partie du bureau et pourront être élus vice-président des commissions.

B. Taleb

Vœux à la population

Samedi 19 janvier à 18 heures au gymnase Paul-Éluard

Comment asseoir une démocratie participative qui permette de susciter et d'ancrer un véritable lien de confiance entre les citoyens et leurs représentants que sont les élus municipaux ?

C'est une question à laquelle les élus chalettois tentent de répondre quotidiennement à travers différentes actions telles que les réunions publiques ou bien encore les traditionnelles manifestations que sont, par exemple, le repas annuel des personnes âgées, le Noël de la solidarité, le mois d'octobre des retraités, la fête du sport et bien d'autres moments encore.

Maintenir un lien permanent avec ses administrés, permettre à ces derniers de s'exprimer, de poser des questions et de débattre, entretenir une information régulière via le bulletin municipal, le site Internet et la radio, tels sont les objectifs de la Municipalité. Et c'est tout le sens que veulent donner les élus chalettois aux *Vœux à la*



population qui sont organisés tous les ans : rassembler le temps d'une soirée tous les citoyens de la ville dans un moment d'échange, de rencontre, de convivialité pour mieux se connaître et se comprendre. C'est aussi l'occasion pour le Maire de faire un bref bi-

lan de l'année écoulée et d'annoncer les projets pour celle qui s'annonce. Alors retrouvons-nous toutes et tous **samedi 19 janvier à 18 heures au Gymnase Paul-Éluard.**

B. Taleb

On en parle...

Recensement de la population du 17 janvier au 23 février 2013

Depuis 2004, dans les communes de 10 000 habitants et plus comme Chalette, le recensement de la population se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population dispersé sur l'ensemble du territoire. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez recevoir les questionnaires de recensement. Ainsi, à partir du 17 janvier et jusqu'au 23 février 2013, les agents recenseurs déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : *une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.* Ces agents seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent



Dominique Lama



Gilles Gaudet



Philippe Menu

leur photographie et la signature du maire (voir les photos ci-dessus).

N.B. : l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires qu'il récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent(e) de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble ou de votre voisinage qui les remettra à l'agent recenseur. Vous

pouvez également les retourner directement à la mairie. Vos réponses sont importantes. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique, c'est aussi une obligation.

B. Taleb

Plan neige : priorité à la sécurité des usagers

Vérification du matériel, rappel des consignes aux agents, les services municipaux sont fin prêts à affronter d'éventuelles chutes de neige. En effet quoi de plus naturel que de la neige en hiver ? Mais, on le sait, si elle peut être agréable, la neige perturbe aussi la vie d'une ville notamment dans le domaine de la circulation. Aussi afin de réduire au maximum les effets néfastes du verglas et de la neige et de veiller à la sécurité des usagers, la Ville met tout en œuvre pour que celle-ci soit respectée.

Ainsi comme vous avez pu le constater, des bacs à sable (jaunes) sont d'ores et déjà installés dans différents lieux de la ville (voir encadré ci-dessous) ; ce sable pourra être utilisé par les administrés en cas de verglas, ce qui pourra éviter des accidents dus à des glissades.

Pour plus de détails, consulter le site Internet de la Ville : www.ville-chalette.fr (dans le moteur de recherche, taper *document d'informations communales sur les risques majeurs*).

B. Taleb



Les bacs à sable sont installés dans les lieux suivants :

Hôtel de ville, médiathèque, école du Lancy, école maternelle Georges-Cosson, école de la Pontonnerie, école maternelle de Vésines, école Pierre-Perret,

Maison des associations, foyer Jacques-Duclos, foyer Paul-Marlin, centre Louis-Aragon, cuisine centrale, commerces du Bourg (à proximité de la boulangerie)



Alss



Alss, un chanteur rapping jusqu'au bout de ses rêves...

Le rappeur chalettois Alss, âgé de 28 ans, nous présente son deuxième album, « *Soleil d'hiver* », disponible sur Internet. Un opus de qualité pour lequel il a eu le plaisir de collaborer avec des artistes talentueux : l'une des plus célèbres chanteuses du Sénégal, Titi, et le rappeur phare français, Youssoupha. Rencontre.

« Je suis jeune, noir, issu d'un quartier et diplômé. Je cumule les tares, en somme. C'est une source d'inspiration. »

Ces paroles percutantes sont tirées du dernier album d'Alss. Ce dernier s'est plongé dès son adolescence dans l'écriture ; l'un de ses amis au collège qui écrivait des textes lui a transmis sa passion et Alss a eu l'occasion de réaliser ses premières esquisses dans un atelier d'enregistrement musical mis en place par le Service Municipal de la Jeunesse de Chalette.

Rapper sur la réussite

Très vite, Alss trouve son style et ses thèmes de prédilection : il aime rapper « *sur la réussite, les échecs qui nous permettent d'avancer, sur ce qui incite à dépasser ses limites et essayer de devenir quelqu'un dans ce monde difficile...* ». Toutes ces valeurs du travail lui ont été transmises par son père, nous confie Alss : « *les jeunes d'aujourd'hui vont parfois chercher des modèles au loin alors qu'ils ont souvent de vrais exemples sous leurs yeux, leurs parents qui les élèvent et se lèvent tôt chaque matin pour travailler afin de veiller au confort de leur famille* ». L'écriture se révèle pour lui à la fois un véritable plaisir mais aussi un besoin pour s'extérioriser. Quant à ses influences artistiques, elles proviennent en grande majorité du rap américain. C'est en effet aux États-Unis que cette forme d'expression vocale sur fond musical appartenant au mouvement culturel hip-hop a pris sa source dans les années 1970, dans les ghettos, avec la communauté afro-américaine.

Discret, modeste et posé, c'est tout naturellement que le jeune homme nous dévoile son cœur, sa passion et ses aspirations. Son succès ? Alss le doit avant tout à sa détermination et son ambition mais aussi à la foi en ses rêves de liberté et ses idéaux. De par sa culture et sa religion, il cultive des valeurs de générosité reposant sur le partage et l'écoute car Alss, c'est aussi un jeune homme qui s'engage : il a créé par exemple en 2007 l'association « *Mots pour maux* » dont le but est

de promouvoir la culture urbaine à travers la réalisation de disques, l'organisation de concerts, de soirées dansantes, de rencontres à thèmes et d'ateliers d'écriture. Par le biais de cette structure, il a pu enregistrer son premier album, « *Rien à perdre* », dans un studio à Montargis. Cette première œuvre qui a reçu un bon accueil de la part du public a incité Alss à poursuivre dans cette voie ; son réseau de relations s'étend et il enregistre alors son second disque, « *Soleil d'hiver* », cette fois-ci dans un studio parisien, « *Planète Sun* ». Il collabore même pour l'un de ses titres, « *Le meilleur* », avec le célèbre rappeur français Youssoupha, offrant une portée plus nationale à son œuvre.

Ses origines comme source d'inspiration

D'origine sénégalaise, Alss aime renouer avec le berceau de sa famille en se rendant régulièrement en Afrique ; ce vaste continent baigné de lumière et de chaleur lui permet de se ressourcer et de relativiser sa vie en France. C'est aussi au Sénégal qu'il a eu l'occasion de collaborer avec l'une des plus grandes chanteuses du pays, Titi, pour son titre « *Dakar-Paris* » qui évoque l'immigration, la désillusion des immigrés qui arrivent en Europe. Un thème qui le touche particulièrement puisque certains de ses proches ont connu cette situation : « *la musique est le reflet de ma vie...* », déclare-t-il avant de nous insuffler, tel un vent d'espoir et d'optimisme, l'un de ses souhaits, celui d'inspirer à d'autres jeunes l'envie de se chercher et d'accomplir ce qu'ils ont de meilleur en eux-mêmes.

Si vous souhaitez vous procurer l'album d'Alss, il est disponible sur les plateformes de téléchargement du web comme iTunes au prix de 4,99 euros. L'album est également présent sur les sites de la FNAC et de Virgin. Pour plus d'informations sur Alss, rendez-vous sur sa chaîne Youtube et sur sa page Facebook.

Déborah Creff

La concertation : une démarche permanente à Chalette

En introduisant ces réunions de quartier, le maire rappela le rôle crucial, et bien établi à Chalette, de la concertation entre les élus et les habitants. Pour le maire, l'important est de confronter les avis et positionnements, notamment sur des problématiques d'aménagement, de construction ou de développement de tel ou tel service public local. Ces rencontres renforcent une démarche permanente de la Municipalité car la concertation, tout au long de l'année, est menée à l'aide d'un certain nombre d'outils comme les comités de quartier et, depuis plus d'un an, d'un porte-à-porte des élus ; celui-ci permet de rencontrer des habitants que l'on ne voit pas dans les réunions publiques et qui ne fréquentent pas les équipements publics ou les associations.

Après les Assises de la Ville, ces réunions de quartiers permettront de déterminer les priorités municipales pour 2013.

Retour sur les trois premières réunions :

Pour commencer, c'est à Vésines que s'est déroulée la première réunion le 30 novembre, Franck Demaumont a rappelé les réalisations les plus récentes comme la mise en place d'aménagements de sécurité le long du canal d'Orléans. Le maire a été aussi à l'écoute des souhaits des habitants telle la rénovation de la rue Gustave-Nourry ou l'allée Jean-Zay.



La seconde réunion dans le Bourg s'est déroulée le 8 décembre à la Maison des arts. De nombreuses questions et observations ont été prononcées sur plusieurs points. La rénovation de l'avenue Général Leclerc a suscité des réclamations (projet déposé auprès de l'Agglomération). La vitesse des véhicules qui est jugée excessive a été évoquée, un dispositif a été mis en place par l'installation de nombreux stops pour limiter ce fléau.

Des projets structurants pour la ville ont été abordés : l'avenir de la maison de retraite, la rénovation de l'école d'infirmières ou des demandes pour créer un centre de santé palliant le manque de cabinet médical. A l'issue des cinq réunions de quartier, des priorités d'intervention devront être établies.

La réunion suivante a eu lieu le 14 décembre dans le quartier de la Pontonnerie. Les habitants ont renouvelé leur souhait de voir la rue Georges-Bizet refaite. En réponse, le Maire est convaincu de la nécessité de cette décision mais celle-ci engendrerait un coût important estimé entre 40 000 et 50 000.



Les élus ont signalé que la période est difficile et que des arbitrages seront nécessaires au vu des contraintes budgétaires liées à la baisse des dotations de l'Etat.

D'autres rendez-vous sont programmés avec les Chalettois le 12 janvier au Lancy et le 25 janvier à Kennedy/Château Blanc.

En février 2013, des rencontres bilan seront organisées pour débattre des priorités budgétaires.

Patrick Dos Santos
Stagiaire BTS communication

réunions de quartier
avec le Maire Franck Demaumont et son équipe

🏠

📧

Débat sur les projets de budget 2013
présentation des chantiers en cours
présentation des orientations municipales
Agenda 21, les actions de solidarité...

🛒

Vendredi 11 janvier / 18 heures
quartier du Lancy
Salle Henri-Barbusse

Vendredi 25 janvier / 18 heures
quartier de Kennedy / Château-Blanc
salle du Château-Blanc

P

Dix astuces pour dépenser moins !

Parce que écologie rime avec économies, voici quelques gestes pour consommer moins d'eau et d'énergie.

- **Mettez un couvercle sur vos casseroles.** Vous gagnerez en temps, en gaz ou en électricité.
- **Éteignez les veilles** de vos appareils (télé, chaîne...) avant de vous coucher ou de partir au travail : le plus simple est de les brancher sur une prise multiple avec interrupteur. Parce que si chaque veille consomme peu, allumée en permanence toute l'année elle finit par consommer plus que l'appareil lui-même !
- **Faites la chasse aux fuites :** un robinet qui goutte, une chasse d'eau qui fuit, ça représente vite plusieurs centaines de litres...
- **Fermez le robinet** quand vous vous lavez les dents ou que vous faites votre shampoing : l'eau ne coulera pas pour rien !
- **Fermez les volets et les rideaux la nuit :** c'est fou ce que ça permet de gagner en chaleur.
- **Réutilisez le verso des papiers :** pour faire du brouillon ou les listes de courses, gardez les papiers utilisés d'un seul côté : vous rayez la face imprimée et vous réutilisez la face blanche.
- **Laissez refroidir vos plats avant de les mettre au réfrigérateur !** Si vous les mettez encore tiède, l'appareil consomme beaucoup plus d'énergie.
- **Dégivrez le congélateur :** 3 mm de givre ça fait + 30 % de consommation d'électricité.

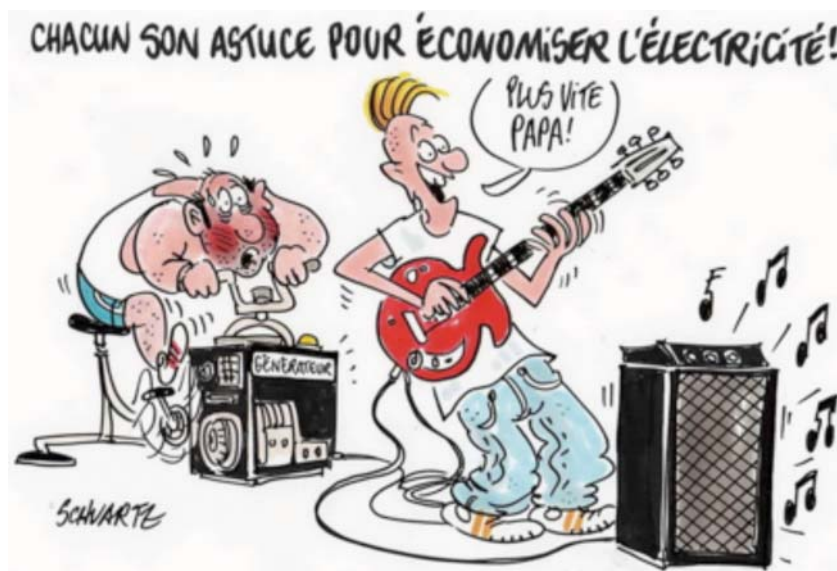


- **Buvez l'eau du robinet :** elle vous coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteilles et vous n'avez pas besoin de vous encombrer de bouteilles. Elle est aussi saine que l'eau en bouteilles (parfois plus car le plastique des bouteilles fait passer des produits toxiques dans l'eau). Si vous n'aimez pas le goût de l'eau du robinet, utilisez une carafe filtrante.



- **Remplissez votre machine à laver avant de la faire tourner :** pas la peine d'utiliser deux fois plus d'eau et d'électricité en faisant tourner deux demi-machines.

Laurence Duval et Catherine Pépin



Quelques références bien utiles :

➔ Livres

- Ces gestes écologiques qui font faire des économies - Pascal Carré, éditions Yves Michel, 16,90 €
- Économiser l'eau et l'énergie chez soi : guide pratique des solutions simples et rentables - Jean-Paul Blugeon, Edisud, 19 €
- Trucs et astuces écono-écolo - Laurence Bril, éditions De Borée, 12 €

➔ Sites Internet

- <http://www.ecogeste.ch/>
- <http://www.mtaterre.fr/en-savoir-plus/eco-gestes.html>

Du côté de la radio...

30 bougies pour Radio Chalette !

Le 2 décembre 1982, Radio Chalette émettait pour la première fois. C'est le début d'une longue histoire... Trente ans après, le 15 décembre dernier, animateurs, auditeurs, journalistes, élus se sont retrouvés au Hangar pour souffler symboliquement les trente bougies.

Extraits de l'intervention de Franck Demaumont

«C'est bien parce qu'on veut participer à cette formidable bataille des idées qu'en 1982, la Municipalité de Chalette, qui portait depuis dix ans déjà sur notre territoire la voix des hommes et des femmes qui se battent pour changer notre société, a décidé de lancer l'aventure de Radio Chalette.

Trente ans plus tard, notre radio est toujours bien vivante et poursuit son chemin. Trente ans, c'est presque un exploit pour une radio associative. C'est le fruit du travail commun de ses animateurs, de ses adhérents, de ses partenaires, au premier rang desquels notre Municipalité, qui, contre vents et marées, n'ont ensemble jamais cédé au découragement ou aux pressions qui s'exerçaient de toute part pour nous couper le micro, qui ont toujours su surmonter les difficultés, les crises.

C'est avant tout cela, le rôle de notre radio, ouvrir de nouveaux espaces de débats, considérer que les habitants, les responsables associatifs et politiques, les salariés et leurs syndicats sur ce territoire ont des choses à dire, à expliquer, à partager.



Pascal Weber, Colette Peaud, Chantal Clément et Franck Demaumont

Ne nous laissons pas leurrer. S'il semble aisé aujourd'hui de communiquer, le combat pour la liberté de penser et de s'exprimer est loin d'être terminé. Au contraire même, il devient de plus en plus exacerbé. Et Radio Chalette a été et doit toujours être un acteur majeur de cette lutte pour notre liberté.»

Vif succès du Marché de Noël



Dans une ambiance festive et conviviale, le «Marché de Noël» qui fait désormais référence dans l'agglomération a rencontré un vif succès drainant sur les deux jours plusieurs milliers de personnes. Le samedi, le spectacle humoristique « Les contre-visite. ... » a divertie le public et les commerçants en les prenant à partie, tant durant la visite officielle que dans le milieu de l'après midi, provoquant rires et parfois incompréhension, surprises et étonnement. Le dimanche, les visiteurs ont pu se balader dans les allées au rythme de la fanfare pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Retour en images sur quelques moments clés.



La fanfare «La belle image»



La chorale «L'Air du temps»

Un Français sur deux se considère aujourd'hui comme pauvre ou en passe de le devenir, selon un sondage publié récemment. Dix chiffres qui illustrent l'ampleur du phénomène.

- 8,6 millions de Français vivent avec moins de 964 euros par mois
- Un enfant sur cinq est pauvre
- Plus de 2 millions de travailleurs pauvres
- 3,6 millions : le nombre de personnes mal logées
- Plus d'un ménage sur cinq souffre du froid
- Un Français sur cinq renonce à se soigner
- 6,3 millions de personnes couvertes par les minima sociaux
- 293 millions de repas distribués
- 765 000 ménages surendettés

Consciente de cette situation sociale, la Municipalité agit sur plusieurs terrains à la fois. D'abord sur celui de la solidarité concrète avec une politique tarifaire exemplaire comme les tarifs de la restauration scolaire, avec prise en compte des revenus des ménages pour l'application de quotients familiaux, mais également par le soutien permanent et appuyé aux associations de solidarité. En direction des personnes âgées, la Ville déploie d'importants moyens aux travers des activités du S.E.M.U.R.P.A. (Service Municipal des Retraités et Personnes Âgées).

Mais ce n'est pas tout !

Sur le terrain politique, le Conseil Municipal soutient la démarche du maire lorsqu'il signe des arrêtés contre les expulsions locatives des personnes en situation économique difficile ou contre les coupures d'énergie. Il est soutenu par de nombreuses associations dont celles plus spécifiquement enga-



Affiche 2011

gées dans des actions de solidarité.

Malgré l'opposition des pouvoirs publics, le maire persiste dans cette démarche d'où son interpellation de Cécile Duflot et ce, dès sa prise de fonction comme Ministre du logement et à l'aménagement du territoire.

Mais agir contre la pauvreté et pour plus de solidarité suppose également de soutenir toutes les initiatives susceptibles de maintenir et de développer l'emploi. La bataille pour l'emploi industriel relève d'un enjeu tant local que national.

Nous serions tentés de dire : Arcelor à Florange, Hutchinson à Chalette, même combat.

C'est tout le sens des nombreuses demandes de création d'une cellule de veille économique associant l'ensemble des partenaires sociaux à l'échelle du bassin d'emploi du Montargois.

B. Ballu

Des milliards d'euros de prestations sociales non réclamés

- Chaque année, ce sont 5,3 milliards d'euros de Revenu de Solidarité Active (R.S.A.), 700 millions de Couverture Maladie Universelle Complémentaire (C.M.U.C.) et 378 millions d'euros d'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (A.C.S.) qui, selon les estimations, ne sont pas versés à leurs ayants droit.
- Selon les chiffres de l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) mis à jour en juin 2012, 1177 Chalettois étaient à la recherche d'un emploi. Toujours selon les mêmes sources, le salaire net horaire moyen s'élevait à 10,6 euros, allant de 18,4 euros pour les cadres à 9,1 euros pour les ouvriers non qualifiés. Précisons que pour les communes de notre taille, ce salaire horaire moyen est de 12,5 euros.

Interview de Claire PRIEUX

Pouvez-vous nous présenter les actions du Centre Communal d'Action Sociale que vous présidez ?

Le service d'action sociale dont j'ai la responsabilité en qualité d'adjointe au maire a une mission essentielle, en particulier en direction des personnes qui subissent d'importantes difficultés financières. Je pense particulièrement aux familles qui ne peuvent plus payer les quittances de loyer ou d'énergie. Pour elles, le choix se fait entre s'acquitter de ces factures, bien trop lourdes, ou faire ses courses.

C'est la raison pour laquelle j'adhère totalement à l'action du maire contre les expulsions locatives ou contre les coupures d'énergie. Et cela pour plusieurs raisons.

La première est que j'estime que ces mesures sont inadmissibles, inhumaines et qu'elles ne règlent pas le problème.

La deuxième est que je pense que les familles n'ont pas à payer la crise que nous subissons car elle est la conséquence des politiques libérales conduites depuis des décennies par les gouvernements successifs.

Enfin, parce que des solutions existent, notamment avec une augmentation du pouvoir d'achat des familles des minima sociaux et des retraites. Encore faut-il en avoir le courage.

En bloquant l'évolution du SMIC, le gouvernement ne répond



pas à cette urgence et je le regrette.

Comme vous le savez, j'aime à dire que notre ville est identifiée comme une ville où la solidarité a du sens. Celle-ci se traduit par des actions très concrètes, comme le Noël de la solidarité dont je suis très fière, mais aussi par un suivi des familles dans leur recherche de solutions. Même si nous devons améliorer cette démarche, je pense que nous sommes sur la bonne voie. Je pense aussi que chaque acteur doit être mobilisé, en particulier le Conseil général dont c'est une des principales missions, pour aider ceux qui ont le moins.

Enfin, je profite de cet interview pour remercier toutes les associations locales qui agissent à nos côtés afin d'apporter une aide matérielle et morale aux familles en souffrance. Je pense naturellement au Secours Populaire, aux Restos du Cœur, ou à l'épicerie solidaire qu'est la Ruche Éco.

Pouvez-vous nous présenter les actions du Centre Communal d'Action Sociale que vous présidez ?

Le service d'action sociale reçoit peu de jeune en situation de grande précarité. Et je le regrette car je sais que les jeunes vivent en plus en plus mal ; je les invite à se rendre en mairie pour exposer leur situation. À la demande du maire, tous les services de la Ville doivent se mobiliser pour tenter de répondre à leurs besoins, et ils sont nombreux.

La première réponse est de les aider à obtenir le minimum de droits auxquels ils ont droit. Je pense au R.S.A. qui doit

être réformé et plus accessible. Je pense aux aides pour les études. Sur ce point, je rappelle que la Ville attribue des bourses aux études, mais insuffisamment car nombre de jeunes ignore cette mesure. Pour autant la Ville ne peut pas tous régler. En fonction de ses possibilités financières, la Ville peut accompagner des mesures nationales, comme par exemple le dispositif des « emplois d'avenir ».

B. Ballu

> Les Restos du Cœur comptent sur votre générosité

La campagne hivernale des Restos du Cœur s'est ouverte début décembre. Les bénévoles de l'association vont distribuer des paniers-repas aux plus démunis jusqu'à fin mars.

L'association fondée par Coluche en 1985 s'attend cette année à une hausse de ses bénéficiaires. Dans le Loiret, 13 centres ont servi l'an passé 600 000 repas à 6 000 bénéficiaires. Dans l'agglomération montargoise, les centres les plus proches sont basés à Chalette, Amilly, Montargis, Courtenay ou encore Briare. L'an passé, aux Restos du Cœur de Chalette, 350 familles étaient inscrites soit 750 personnes. Selon Nicole Goudou, présidente des Restos du Cœur de la ville : « Avec un taux de chômage autour de 10 % et un taux de personnes



vivant en dessous du seuil de pauvreté de 14 %, il est difficile d'être optimiste... Les publics rencontrés sont principalement des personnes en fin de droits, des couples avec de très petits salaires, des mères élevant seules leurs enfants, des jeunes en rupture familiale... Pour la première fois cette année, j'ai dû inscrire une personne âgée de 85 ans ; des situations comme

celles-ci ne devraient pas exister, c'est très triste... ». Dans le même temps, les Restos risquent de connaître de graves difficultés si le programme européen d'aide aux plus démunis n'est pas maintenu : cette aide européenne représente en effet 23 % des repas des Restos du Cœur et 15 % de leurs ressources.

Si vous souhaitez faire un don, adressez-vous aux Restaurants du Cœur du Loiret - 23 bis, rue Lavoisier 45140 INGRÉ.

Déborah Creff

Dossier / La Solidarité se vit tous les jours à Chalette.

La Ruche Éco

L'objectif de l'épicerie sociale a été, dès sa création, de responsabiliser plutôt que d'assister et de proposer un accompagnement des personnes en difficulté vers l'autonomie. Afin de mieux comprendre la genèse et la philosophie de cette structure, nous avons rencontré Yvette Lepage qui est avec d'autres à l'origine du projet, et Nicole Latreille l'actuelle présidente. Regards croisés sur cette expérience qui perdure au fil des ans.

« En 1991, à l'initiative du responsable du S.E.M.U.R.P.A.* de l'époque est créé un collectif retraités d'une vingtaine de personnes. L'objectif était de sortir les gens de chez eux en leur proposant des activités intergénérationnelles diverses : rédaction de nouvelles, travail sur l'environnement, café philosophique... » souligne Yvette. À cette époque, la ville compte déjà 1400 chômeurs et 400 RMIstes. Face à cette situation, une équipe de retraités du collectif lance une réflexion pour trouver une action qui soulagerait ces personnes. La pre-

Solidarité et dignité

mière idée est celle d'organiser des rencontres autour d'un repas d'hôtes, mais très vite la formule s'avère trop onéreuse. « C'est alors, poursuit Yvette, que nous nous sommes inspirés d'une expérience de type coopérative alimentaire, que certains d'entre nous connaissaient en Indre-et-Loire ». Après plusieurs mois de réflexion, de recherches et de négociations, le projet est « ficelé ». La Ville de Chalette et le C.C.A.S. donnent leur aval, proposent un local et versent la première subvention. Le 21 avril 1995 naît l'association Ruche Éco.

Autour du café, échange, écoute et rencontre

elles se présentent ensuite à la Ruche Éco, choisissent leurs produits et paient une somme modique, ceci dans un souci de dignité. En effet, en participant financièrement l'individu se sent reconnu. « À l'origine, souligne Yvette, les bénéficiaires payaient 20 % de leurs achats ; désormais ce pourcentage est devenu trop important et ils ne versent actuellement qu'un euro. »

« Si le premier objectif de la Ruche Éco est d'assurer une aide alimentaire immédiate, précise Nicole, le second est de créer des liens, de l'entraide entre les personnes démunies et les bénévoles, d'établir des passerelles et de fournir des renseignements ou de l'orientation en fonction des demandes et des besoins des bénéficiaires. Ce peut être de l'alphabétisation, la défense des droits, les possibilités d'insertion, de stages par exemple... ». Au fil des ans, la Ruche Éco est devenue un lieu d'information. Elle travaille en partenariat avec les centres de formation, les associations locales d'action sociale. Lorsqu'une famille ou une personne se présente à la ruche, elle est accueillie autour d'un café ou d'un jus de fruit. « Le premier contact est très important, précise Nicole, c'est le moment où l'on fait connaissance. C'est autour du café que l'on peut partager dans

le plus grand respect et la discrétion les problèmes, les détresses et aussi les espoirs. Et renchérit Nicole, s'il y a appréhension, honte, à l'arrivée, il n'en est plus de même lorsque les personnes s'en vont. Ceci dit malgré tout l'accueil chaleureux que nous leur proposons, il n'en reste pas moins que se présenter avec un bon est difficile, voire humiliant nous disent certains. D'ailleurs ils viennent souvent à deux la première fois ». On le voit, plus qu'une épicerie solidaire, la Ruche Éco est une sorte de coopérative de la fraternité.

B. Taleb

* S.E.M.U.R.P.A. : Service Municipal des Retraités et Personnes Âgées

Zoom sur le Secours Populaire

De janvier à juin, le Secours Populaire (Montargis et Chalette) a reçu 3 917 familles. Depuis, les bénévoles inscrivent environ 5 familles par jour de distribution ce qui représente 15 nouvelles familles par semaine soit au total 185 familles (Montargis et Chalette). Les distributions alimentaires s'effectuent le mercredi après-midi et le samedi matin pour Montargis, et le mardi après-midi à Chalette.

Antenne Chalette : 36 rue Kléber - Tél. 02.38.93.72.30

B. Taleb

> Bon délivrés à la Ruche Éco :

- 2010 : 547
- 2011 : 579
- 2012, au 19 octobre : 479

> Heures d'ouverture :

- le vendredi de 13 h 30 à 16 h

> Principaux partenaires :

- Ville de Chalette
- C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
- Magasin Super U de Chalette



Nicole Latreille, Présidente de la Ruche Éco

Le Théâtre du Point-Virgule bientôt à Chalette

Le samedi 26 janvier à 20 heures 30, le Hangar accueillera le *Théâtre du Point-Virgule*. Pas moins de trois humoristes se succéderont sur scène pour présenter leur show, chacun selon son style. Il y en aura donc pour tous les goûts... Mais chut, nous ne dévoilerons rien ici. Laissons le suspense s'installer. En attendant, jetons un bref coup d'œil en arrière sur l'histoire des caf'conc' et tout particulièrement sur celle de ce singulier théâtre parisien qui n'hésite pas à se « délocaliser » en province, pour le plus grand plaisir du public...

Du caf'conc' au stand-up : histoire des petites scènes

Après la Révolution, en 1791, l'abolition du monopole des théâtres permet l'ouverture de nombreuses salles de spectacle. La fin du XIX^{ème} siècle représente l'âge d'or des caf'conc' : un débit de boissons organisant des concerts musicaux. Paris devient alors le modèle de l'amusement européen.

En 1969, dans le quartier du Marais, *Romain Bouteille* et *Coluche* investissent une ancienne fabrique de ventilateurs du passage d'Odessa afin d'y élaborer des pièces courtes et drôles. Rejoint par ses amis *Patrick Dewaere* et *Miou-Miou*, *Bouteille* forme avec ces derniers la troupe du **Café de la gare** et invente un genre nouveau : *le café-théâtre*.

Quelques années après, en 1975, une équipe de trublions, *Lamotte-Lanvin-Lhermitte-Anémone* et quelques autres accaparent une ancienne menuiserie au 7 rue de la Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie dans le 4^{ème} arrondissement de Paris ; à l'instar du Hangar chalettois qui dans le passé a accueilli une activité industrielle, ils y construisent une salle de spectacles '*La Veuve de Pichard*'.

De La Veuve de Pichard au Point-Virgule

Trois ans plus tard, le 24 avril 1978, *Gérard Lanvin* et *Martin Lamotte* remettent les clés des lieux à *Christian Varini*, lui-même comédien : c'est la naissance du *Point-Virgule* ! À l'époque le Marais est un quartier abandonné et populaire où les loyers sont peu onéreux. Le *Point-Virgule* devient dès lors un noyau de création et un repaire pour les jeunes comédiens. C'est à cette époque qu'est créé le plateau *Trem-*



point, scène ouverte d'humoristes.

Après la disparition de *Christian Varini* le 8 janvier 1993, *Marie-Caroline Burnat* qui travaillait avec lui depuis plusieurs années prend sa succession et perpétue l'esprit maison : ouvrir au maximum le théâtre à tous les styles d'humour. Grâce à eux, bien des artistes feront leurs premiers pas sur cette petite scène : *Jean-Marie Bigard*, *Pierre Palmade*, *Elie Kakou*, *Sophie Forte*, *Stefan Cuvelier*, *Jean-Jacques Vanier*, *Gustave Parking*, *Jean-Jacques Devaux*, *Michel Muller*, *Mustapha El Atrassi*, *Albert Meslay*, *Virginie Lemoine*, *Chantal Ladesou*, et plus récemment *Arnaud Tsamère*, *Olivier de Benoist*, *Nicole Ferroni*, pensionnaires de la désormais célèbre émission de divertissement de France 2, « *On ne demande qu'à en rire* » ou du « *ONDAR show* ».

Le Point-Virgule, un tremplin artistique

En 2005, le nouveau directeur *Jean-Marc Dumontet*, fort de son expérience d'homme d'affaire et de producteur,

notamment de *Nicolas Canteloup* et d'*Alex Lutz*, reprend comme il aime à le dire « **la plus petite des grandes salles parisiennes** ». En 2008 pour les 30 ans du Point-Virgule, il lance l'évènement « *le Point-Virgule fait l'Olympia* » devenu depuis un rendez-vous annuel.

Enfin en octobre 2012, le *Point-Virgule* s'étend sur la rive gauche de Paris avec l'ouverture du *Grand Point-Virgule*, dans le quartier de Montparnasse. Ces deux nouvelles salles sont installées dans d'anciennes salles de cinéma Gaumont, rue de l'Arrivée.

Véritable tremplin artistique, le *Point-Virgule* accueille chaque jour de nombreux artistes ; grâce à eux et au public toujours plus nombreux, le *Point-Virgule* est ce qu'il est aujourd'hui. Et c'est avec plaisir que nous l'accueillerons à Chalette le 26 janvier prochain.

Sports et loisirs

Un bol d'air pur avec le Service des sports



Les vacances de Noël tout juste terminées, les différents services municipaux de la Ville préparent déjà les prochaines. Ainsi pour les congés de février, le Service des sports a d'ores et déjà concocté son programme qui, comme d'habitude, sera varié avec un séjour à la montagne et un stage sportif, tout cela dans le cadre du « Club – Bouge Ados » destiné aux 11-14 ans.

Pour le séjour à la montagne, direction Saint-Jean-d'Arves en Savoie, non loin de Saint-Jean-de-

Maurienne. Au programme, du sport bien évidemment avec du ski, de la randonnée ou encore de la patinoire mais aussi des activités culturelles avec la découverte du patrimoine local grâce à la visite de fermes, de musées et bien d'autres lieux encore. Un programme qui s'étoffera sur place en fonction de la météo. 15 jeunes pourront prendre part à ce premier séjour de l'année.

Pour ceux qui ne pourront pas bénéficier de ce grand bol d'air pur, un stage 100 % sport sera

proposé. Attention, le nombre de place est fixé à huit. Ce stage leur permettra de découvrir l'équitation, le BMX, le bowling et d'autres petites activités. Ils pourront également choisir de poursuivre le projet « environnement » mis en place l'an passé autour du lac de Chalette.

Inscriptions au Service scolaire, en mairie, 02.38.89.59.54 ou 55. Le tarif est établi en fonction du quotient familial.

Patrice Avezard

Les sportifs chalettois honorés par la Ville

Le 14 décembre dernier à la Maison des associations, badistes (joueurs de badminton), gymnastes, footballeurs, judokas, tennismen, randonneurs et bien d'autres, soit près d'une vingtaine de clubs et associations sportives de la ville, ont été mis à l'honneur par la Municipalité à l'occasion d'une soirée devenue maintenant traditionnelle, celle des trophées des sports. Une soirée présidée par le conseiller général - maire, Franck Demaumont, et l'adjoint aux sports, Christophe Rambaud. Cette année, la commission des sports de la Ville avait souhaité que les clubs mettent en avant leurs écoles des sports, et ce fut notamment le cas avec le vélo, le football ou encore la gymnastique. Cette soirée a permis de valoriser et récompenser celles et ceux qui font de Chalette une ville sportive partageant des valeurs communes, telles la solidarité, le vivre ensemble ou encore la paix. À noter que Chalette compte plus de 2000 licenciés pour une quarantaine de clubs et associations.

Les clubs mis à l'honneur à lors de cette cérémonie sont les suivants : Le tennis club de Chalette, la Palme Chalettoise, l'USC randonnée, la Rando Chalettoise, le club de karaté ASKC 45, l'école de judo, l'école de gymnastique de l'Union gymnique de Chalette, l'USC section de football ainsi que l'école de cyclisme.



Parmi les sportifs mis à l'honneur, il y a :

Mme Padela Raoul de l'USC section Badminton, Mme Huguette Prieur de la Gymnastique de détente, Mme Claudie Gonzalez de l'Union gymnique de Chalette, M. Nicole Cartignies de la section BMX, M. Hugues Gabin du Modélisme naval, M. Gérard Clain et Mme Fabienne Clain de l'USC section football ainsi que l'entraîneur M. Majhoub Bit, M. Thierry Lherbier, bénévole à l'USC Taekwondo, M. Gaël Plasard d'USC Voile, Mme Anaïs François et Mme Cécile Panzer des Palmeurs du Gâtinais.

Patrice Avezard

➔ Le Groupe des élus communistes :

Une nouvelle cure d'austérité pour nos services publics ?

Lors d'un comité interministériel le 18 décembre, le gouvernement a lancé une évaluation de l'action publique avec, pour objectif essentiel, une réduction draconienne des dépenses. Mais sur beaucoup de points, cette Modernisation de l'Action Publique ne ressemble que trop à la RGPP. La logique politique est de même inspiration.

Les mesures qui n'étaient pas acceptables sous la droite ne le sont pas plus sous la gauche. Le gouvernement reste emprisonné dans le dogme de l'austérité en disant qu'il faut diminuer la dépense publique (qui est d'intérêt général) pour résorber la dette alors que, dans le même temps, on augmente les aides au patronat sans contreparties (en 2014, les aides publiques au patronat représenteront 31 % des dépenses publiques).

Parallèlement, notre mairie et ses services publics seront impactés par le gel, voire la baisse des dotations de l'État alors même que celui-ci leur transfère de nouvelles charges, comme la prise en compte de la réforme des rythmes scolaires.

Il y a des urgences auxquelles le gouvernement devrait réagir très rapidement pour répondre aux attentes des fonctionnaires et des citoyens, au lieu de leur faire payer la crise. Un moratoire immédiat sur les suppressions de postes et une évaluation des besoins en emplois et en revalorisation des salaires dans les trois fonctions publiques sont nécessaires.

Il faut redonner des crédits aux secteurs utiles à la population au lieu de faire des cadeaux au patronat qui vont alimenter des dividendes juteux.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Droit de vote des étrangers

Tous les grands progrès collectifs ont été portés dans notre pays par des femmes et des hommes de bonne volonté, qui ont su faire prévaloir l'unité nationale sur les affrontements partisans : la sécurité sociale, la construction européenne, la légalisation de l'IVG ou l'abolition de la peine de mort témoignent de notre capacité à nous unir pour enrichir la République de nouveaux droits et libertés.

Le temps est venu que la République reconnaisse aux étrangers non communautaires, en situation régulière qui résident dans notre pays le droit de vote aux élections municipales.

Ce droit de vote aux élections locales est déjà ouvert dans notre pays aux ressortissants de l'Union Européenne. Est-

il normal qu'un citoyen (britannique, hollandais ou autre) de l'UE, occupant 1 ou 2 mois par an une résidence secondaire dans notre pays, vote aux municipales alors qu'un étranger hors Union Européenne qui paie des impôts, travaille, produit de la richesse et cotise à la solidarité nationale ne peut le faire. Le droit de vote renforcera la cohésion sociale, la démocratie locale, le sens du devoir civique, en associant chacun à notre destin commun.

Le droit de vote renversera la tentation du refuge communautaire en étant une clé de l'intégration! Le droit de vote sera un moment important dans les parcours d'intégration, comme le sont l'apprentissage de notre langue et de nos valeurs.

État civil :

Naissances :

SAUVAGE Gabbyn
BENKOURDEL Younesse
BREUZARD Maïlee
SAKO Mamadi
HANCER Refika
DA ROCHA Luigi
TURSUN Berat
GULNAR Taylan
OREN Eymen
KATILMAZ Kenan
ECE Halil
FAURE Valentina
CATHELIN Terry
LY Maïmouna
MORO Yonis
MATUWANA KITU Brenda
LABONNE Kylian
IGIT Ceylin
PRIANT Cassy

Mariages :

DILER Tayfun et HANCER Ajda

Décès :

PRESLES Roger
BONNETTI Dominique
BLIN ép DESPORTES Ginette
HEINRICH Marcel
BRANGER Geneviève
FERRAND Jean-Marie
MOREAU Germaine ép GANNAT
CAILLARD Renée ép CAILLARD
CHARDONNEREAU André

Une médaille pour travail accompli

Le 7 décembre dernier, la Municipalité de Chalette a tenu à honorer celles et ceux qui ont déjà à leur actif plusieurs décennies de travail. Une manifestation qui marque, comme a pu le dire le maire Franck Demaumont, « pour chacune et chacun une étape importante de la vie professionnelle, la reconnaissance d'un parcours, d'un travail, d'une mobilisation ». Une célébration qui, a-t-il ajouté, « ne peut naturellement pas passer sous silence nos grandes préoccupations du moment liées au développement économique, à l'emploi et bien sûr à la retraite ». Et de rappeler que Chalette se bat depuis bien longtemps pour une vraie revalorisation des salaires, la retraite à 60 ans pour tous, et pour que chacun puisse avoir droit à un très haut niveau de protection sociale ou encore à un parcours sécurisé tout au long de la vie en matière d'emploi et de formation. En concluant son propos, le maire a précisé que « c'est grâce à cela que nous redonnerons tout son sens au travail, que chacune, chacun de nous ne vivra plus avec la crainte du chômage, que nous relancerons durablement la production, le progrès et le

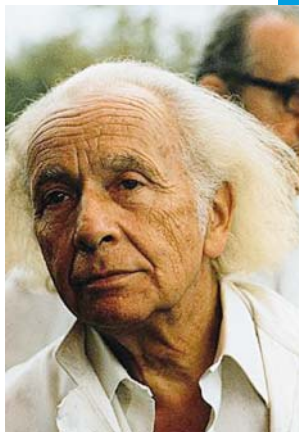


développement de nos territoires ».

Pour cette manifestation de remise des médailles du travail, 66 personnes étaient invitées. En fonction de leur nombre d'années de travail, celles-ci ont reçu soit la médaille d'argent pour 20 ans, de vermeil pour 30 ans, d'or pour 35 ans et grand or pour 40 ans.

Patrice Avezard

Histoire d'avant



Louis Aragon, un intellectuel intemporel et un écrivain polymorphe

Il y a trente ans, le 24 décembre 1982 Louis Aragon nous quittait. Le poète, romancier, journaliste empruntait le chemin d'où l'on ne revient pas, retrouvant ainsi l'amour de sa vie, Elsa Triolet. Il concrétisait alors l'un de ses célèbres vers, « Nous dormirons ensemble ». Trois ans après sa disparition, en avril 1985, la Ville de Chalette donnait son nom au centre aéré. Quel plus bel hommage que de lui dédier un espace réservé à l'enfance ? Mais qui était vraiment Aragon ? Retour sur ce grand intellectuel qui a traversé près d'un siècle de tumultes et de déconvenues.

Jean d'Ormesson, 1982.
Membre de l'Académie française - Directeur du Figaro

« Il y a des poètes qu'on aime, des romanciers qu'on chérit contre vents et marées, en dépit de tout et de soi. Aragon, vivant ou mort, est un écrivain qu'on admire. Je l'admire plus que personne. Il y a des aspects de sa vie et de sa personnalité que, par respect pour lui, beaucoup préféreraient oublier. Peut-être entrons-nous dans un âge où il sera de plus en plus difficile de vénérer en bloc les grands hommes de notre histoire. Aragon, en tout cas, était un écrivain d'une dimension exceptionnelle. Le dernier sans doute des géants de notre temps. Ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas se retrouveront dans le souvenir de ce magicien sans égal, réaliste et lyrique, sentimental et narquois, imprudent et superbe, et jetteront sur sa tombe des lilas et des roses. »

Plusieurs romans de Louis Aragon sont disponibles dans les médiathèques de Chalette, Montargis et Amilly.

Louis Aragon est né en 1897. Sa mère lui a longtemps fait croire qu'il était son petit frère, alors qu'il était le fruit de ses amours avec un préfet de police. La découverte de ce mensonge forgera son caractère, mais la blessure ne se refermera jamais. C'est sans doute la raison pour laquelle il appelait tous les jeunes gens « fils » et vous enveloppait de sa gentillesse, de son affection paternelle.

Étudiant en médecine, il rencontre André Breton qui, après un passage au groupe Dada⁽¹⁾, l'emmène chez les Surréalistes⁽²⁾. En 1927, ils quittent les Surréalistes et rejoignent le Parti communiste. Une année plus tard Aragon rencontre Elsa Triolet également écrivaine ; elle demeurera toute sa vie son unique muse. En 1940 il entre dans la Résistance, écrit sous le manteau et diffuse clandestinement des recueils qui font de lui le grand poète national. La splendeur du style le hisse au-dessus des partis et des chapelles : le surréaliste, le communiste devient un écrivain classique.

Mis en musique et chantés par Georges Brassens, Léo Ferré et Jean Ferrat, ses poèmes deviennent populaires. Les écoliers apprennent « Celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas » et « Il n'y a pas d'amour heureux ». Dans les mairies, de nombreux mariages débutent ou se terminent par « Aimer à perdre la raison ». Aujourd'hui encore, de jeunes interprètes telle Agnès Bihl prennent plaisir à l'interpréter. Et l'œuvre romanesque d'Aragon est aussi remarquable que sa poésie. On découvre dans ses romans des moments de vérité, par exemple dans Aurélien (1945) : « Dans la piscine deux nageurs, un adulte et un jeune se parlent, sympathisent, rient. Mais lorsqu'ils sortent du vestiaire ils ne se reconnaissent plus. Le costume bourgeois de l'adulte marque subitement la fracture sociale avec la salopette du jeune ouvrier. Magnifique raccourci des différences sociales qui avaient disparu lorsque les deux hommes étaient presque nus dans l'eau. Rhabillés, le clivage resurgit ».

Mais le romancier est dissimulé aux yeux de ses contemporains sous le masque de l'homme politiquement engagé, du journaliste directeur de Ce Soir et des Lettres françaises. Pourtant, après avoir soutenu Staline Aragon a su se déjuger lorsque Khrouchtchev a dévoilé les crimes du dictateur communiste.

Le masque est l'un des aspects du poète, notamment pour ce qui concerne sa vie sexuelle. Elsa Triolet était consciente que l'amour que lui portait son mari n'était pas physique. Elle écrira à la fin de sa vie : « Le plaisir normal de faire quelque chose ensemble, tu ne le connais pas. » Elsa lui reproche de ne pas savoir lui donner du plaisir ; elle sait que le désir de son époux le porte vers les hommes. Après la mort d'Elsa en 1970, Aragon ne dissimulera plus ses amours masculines. Qu'aurait-il pensé du mariage pour tous ? Peut-être nous aurait-il murmuré à l'oreille « qu'un jour, un jour couleur d'orange où les gens s'aimeront... ».

À l'heure où nous célébrons l'anniversaire de sa disparition, ses œuvres ont rejoint celles de la Pléiade. Aragon disait : « On pourra m'ôter cette vie, mais on n'éteindra pas mon chant... ». En effet, trente ans après sa mort, son chant résonne encore.

B. Taleb

⁽¹⁾ Le dadaïsme, aussi appelé Dada, est un mouvement intellectuel, artistique et littéraire qui a marqué son époque. Les artistes adhérant au mouvement dadaïste possèdent tous les mêmes dénominateurs communs : esprit irrévérencieux et léger, capacité de pouvoir créer de toutes les façons possibles, recherche de la liberté sous toutes ses formes.

⁽²⁾ Le Surréalisme est un mouvement littéraire et culturel de la première moitié du XX^{ème} siècle. André Breton le définit comme un « automatisme psychique pur, par lequel on se propose d'exprimer, soit verbalement, soit par écrit, soit de tout autre manière, le fonctionnement réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale [...] ».

À l'affiche



Samedi 26 janvier
à 20h30



LE POINT VIRGULE FAIT SA TOURNÉE

Tout public
Durée : 1h20
Genre : humour

"LE POINT VIRGULE, RÉVÉLATEUR DES TALENTS
DE L'HUMOUR DEPUIS PLUS DE 30 ANS"

WWW.LEPOINTVIRGULE.COM

Tarifs spectacle

« LE POINT VIRGULE »
plein 8 € / réduit : 4 €

Renseignements :

Tél. 02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr

Site internet :

www.ville-chalette.fr

Billetterie :

Vente et réservation au Service
culturel et à la Médiathèque.
Sur place, une heure avant
le début du spectacle.



Dimanche 3 février
à 16h



« Concert
de fado »

Brèves

Remise des récompenses des maisons et balcons illuminés :

Samedi 12 janvier à 14h30 – Maison des associations.

Conseil municipal :

Prochaine séance ordinaire lundi 14 janvier à 20h30, salle du conseil municipal, premier étage de l'hôtel de ville. Séance publique.

Avocat conseil :

Prochaine permanence mercredi 23 janvier 2013, sur rendez-vous au 02 38 89 59 03 ou 59 04

Écrivain public :

Permanence tous les lundis de 14 h à 16 h -
salle du Château-Blanc, et sur rendez-vous
au 02 38 97 19 34

Comité de quartier du Lancy :

➤ Réunion mercredi 9 janvier à 18 h

Salle Henri-Barbusse

➤ Repas de quartier le dimanche 10 février

à 12h – Restaurant scolaire du Lancy – Inscription
auprès d'Aurélia au 02 38 98 87 92

Salon du lycéen et de l'étudiant :

Parc des expositions d'Orléans – Grand hall
– Samedi 2 février 2013 de 10h à 18h - Cette
manifestation permet aux lycéens et étudiants de
bénéficier d'un espace de rencontres. Un grand
nombre d'acteurs de la formation et de secteurs
professionnels variés se mobiliseront afin de guider
les jeunes dans leur orientation et les aider à bâtir
leurs projets professionnels. Plusieurs thèmes relatifs
aux études et aux métiers seront traités par des spécialistes
de la formation et de l'emploi à l'occasion
de conférences. Plus d'informations sur le site
www.letudiant.fr, rubrique « Salons ».

Prochaines réunions de quartier avec le maire et son équipe :

➤ Vendredi 11 janvier à 18 heures,

salle Henri-Barbusse

➤ Vendredi 25 janvier à 18 heures,

salle du Château-Blanc

Nouveaux habitants ? Faites-vous connaître !

Vous venez d'emménager dans
la commune et souhaitez partici-
per à la prochaine réception des
habitants qui aura lieu le 8 mars
prochain ?

N'oubliez pas d'en informer le
Service des relations publiques
basé à la Maison des associations.

Tél : 02 38 93 57 97